




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 01 / 06 / 2023

Dossier complet le : 01 / 06 / 2023

N° d'enregistrement : 2023-7211

1 Intitulé du projet

Aménagement d'une zone d'expansion de crue de près de 6000 m³ de volume sur la commune d'Arques

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SMAGEAA

Raison sociale

Etablissement public syndicat mixte

N° SIRET

2 5 6 2 0 4 2 5 6 0 0 0 3 4

Type de société (SA, SCI...)

Etablissement public syndicat mixte

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Mequignon

Alain

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|---|
| 10 | Reprofilage du Vieux-Fossé sur plus de 200 ml Emploi de techniques végétales sur la berge rive gauche du Vieux-Fossé sur 200 ml Dérivation du Vieux-Fossé sur plus de 200 ml Impact destruction frayère ou zone alimentation batracien |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Des aménagements sont prévus afin de lutter contre les inondations sur le secteur dit du Rossignol sur les communes d'Arques et de Clairmarais:

- aménagement d'une zone d'expansion de crue en amont de la Grosse Borne afin d'optimiser l'expansion de crue en amont du bassin versant. Dans ce cadre, un reprofilage et un renforcement de berges du Vieux-Fossé au droit de cette future zone est prévu.

Le projet a pour conséquence l'impact de 9540 m² de zone humide qui sera compensée conformément au SDAGE Artois-Picardie.

D'autres aménagements sont également prévus à moyen / long terme mais ne font pas l'objet de la présente demande d'examen au cas par cas, il s'agit:

- suppression du pont du Rossignol et remplacement par une passerelle piéton/cycle; l'objectif étant d'améliorer la capacité de débitance avant débordement du cours d'eau en aval,
- remplacement du pont de la RD210 par un ouvrage cadre de 1m60 x 1m40; l'objectif étant d'améliorer la capacité de débitance avant débordement du cours d'eau en aval,
- recalibrage du lit du Vieux-Fossé sur 100 ml; l'objectif étant d'améliorer la capacité de débitance avant débordement du cours d'eau en aval.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont la mise hors d'eau du secteur du Rossignol, jusqu'à la crue centennale.

En effet, le secteur dit du "Rossignol" est vulnérable aux débordements du cours d'eau nommé "Vieux-Fossé" traversant la zone. La commune a notamment signalé des inondations s'étant produites à 2 reprises les 17 et 22/23 juin 2016 ainsi que le 28 novembre 2021. Le phénomène s'est également déjà produit à plusieurs reprises par le passé.

A ce jour, une pluviométrie intense de quelques heures suffit à provoquer une montée des eaux rendant la circulation dangereuse et impraticable et provoquant des désordres aux conséquences traumatisantes et pécuniaires pour les riverains.

Des aménagements ont été proposés et préconisés suite à la réalisation d'une étude hydraulique sur le bassin versant du "Vieux-Fossé" sur les communes de Clairmarais et Arques. L'aménagement proposé et objet de la présente demande d'examen au cas par cas a pour objectif de favoriser l'expansion de crue en amont dans les zones non contrôlées actuellement par des ouvrages hydrauliques

L'étude hydraulique réalisée sur le bassin versant du "Vieux-Fossé" est jointe en annexe.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Aménagement d'une zone d'expansion de crue en amont de la Grosse Borne d'un volume de 5685 m³ (NPHE =10.75, fond = 9.71, talus 3/1). La profondeur de terrassement sera de 1 à 2 m.

Reprise du talutage en berge gauche du Vieux-Fossé et décapage en berge droite côté ZEC

Déviations fossés route forestière directement dans la ZEC (déconnectés du Vieux-Fossé)

Le Vieux Fossé reste dans son cours actuel, intégré à la ZEC à la limite aval

Le fossé alimenté par la source forestière est dévié directement dans la ZEC (déconnecté du Vieux-Fossé).

La vidange de la ZEC se fait par débit de fuite et surverse en amont du pont existant.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Volume de la zone d'expansion de crue estimé à 5685 m³

Entretien par méthodes douces. Eco-pâturage proposé de manière extensive.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'Autorisation loi sur l'eau à déposer à l'issue de l'examen au cas par cas

Dossier de dérogation espèces protégées à déposer

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|-----------------------------|
| Zone d'expansion de crue Reprofilage du Vieux-Fossé Renforcement de berges par techniques végétales | 5685 m3 200 ml 200 ml |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : chemin du rihoult

Lieu-dit : _____

Localité : ARQUES

Code postal : 6 2 5 1 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 2 ° 3 2 , 2 8 " 7 Lat. : 5 0 ° 7 4 , 5 2 " 4

Point de d'arrivée : Long. : 0 2 ° 3 2 , 0 0 " 6 Lat. : 5 0 ° 7 4 , 7 5 " 8

Communes traversées :

Arques

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la CAPSO zone Ap

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site du projet fait partie de la ZNIEFF de type 1: Forêt domaniale de Clairmarais ainsi que de la ZNIEFF de type 2: le complexe écologique du marais Audomarois et de ses versants. On recense également 6 autres ZNIEFFS dans les 5 km. L'étude faune/flore réalisée par AUDDICE et jointe en annexe présente l'ensemble des ZNIEFF et leur localisation par rapport au projet. |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas directement inclus dans un arrêté de protection du biotope mais il se situe à 4,35 km de l'arrêté de protection du biotope Landes du plateau d'Helfaut (voir localisation dans l'étude faune/flore jointe en annexe, réalisée par AUDDICE) |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le site du projet se situe au sein du périmètre du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale. |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune d'Arques est concernée par des infrastructures routières classées vis-à-vis du bruit. Le site du projet ne se situe pas à proximité d'une infrastructure concernée par le bruit. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une étude de caractérisation de zone humide a été réalisée par AUDDICE. 9540 m ² de zone humide seront impactées par le projet. Il n'y a pas d'évitement possible (le projet a un intérêt public majeur via la lutte contre les inondations). La réduction sera faite par limitation de l'emprise des travaux au strict nécessaire. Pour la surface impactée, une compensation sera réalisée conformément au SDAGE Artois-Picardie. |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune d'Arques est concernée par: le TRI de Saint-Omer (Territoire à Risque Inondation), le PAPI Audomarois, le PPR Vallée de l'Aa supérieure, le PPR Marais Audomarois. Le site du projet n'est pas recensé en zone inondable. |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune d'Arques est concernée par le PPRT Arc International (classé SEVESO seuil haut). Le site du projet n'est pas concerné par les zones exposées aux risques. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | On recense 2 captages d'eau potable sur la commune d'Arques (00122X0156/F3 et 00122X0441/F2). Le site du projet n'est pas concerné par un périmètre de protection de captage. |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sur le secteur d'étude on recense : - un site inscrit : site urbain de Saint-Omer - un site inscrit : Marais audomarois et étangs du Romelaëre Le site du projet n'est pas concerné. |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site se situe à 500 m de la zone Natura 2000 (ZSC) - FR3100495 - Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants. D'autres sites Natura 2000 sont recensés dans un rayon de 20 km. Leur description et leur localisation sont précisés dans l'étude faune/flore d'AUDDICE jointe en annexe. |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sur le secteur d'étude on recense : - un site classé sur la commune d'Arques (ascenseur à péniches des Fontinettes) Le site du projet n'est pas concerné. |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet est une zone d'expansion de crue. Il n'y aura pas de prélèvement d'eau souterraine. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y aura pas de drainage ni de modification des masses d'eau souterraines |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La zone sera décaissée sur une profondeur comprise entre 1 et 2m. Les matériaux seront exportés vers les filières adaptées. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Sans objet Le projet ne consommera pas d'eau potable et ne générera pas d'eaux usées. |
| | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une étude faune/flore a été réalisée par AUDDICE et est jointe en annexe. Un dossier de dérogation espèces protégées sera déposé dans le cadre du projet. |
| Milieu naturel | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | AUDDICE incidence Natura 2000 annexée (intégrée dans l'étude faune/flore) (sites dans les 5 km) |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet prend place sur un site occupé en partie par une bande enherbée et par une mégaphorbiaie mésohygrophile et plantations de feuillus. Ce projet a un intérêt public majeur puisqu'il vise à lutter contre les inondations du secteur Le Rossignol. Le site ne sera pas imperméabilisé mais restera à l'état naturel. Il est uniquement prévu un creusement de la zone et un reprofilage du Vieux-Fossé. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site du projet n'est pas concerné par le PPRT d'Arc International |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas situé en zone inondable. Le projet consiste en la création d'une zone d'expansion de crue en amont des secteurs actuellement inondés afin de lutter contre les inondations sur ceux-ci. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel | |
|-------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|--|------------|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | | Engendre-t-il des rejets liquides ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | | Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Sans objet |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet consiste en le creusement d'une zone d'expansion de crue et le reprofilage du Vieux-Fossé. Il ne modifiera pas le paysage du secteur d'étude. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne prend pas place sur la partie en culture. Il n'y aura donc pas d'impact sur les activités humaines. Le projet est compatible avec le PLUi de la CAPSO. |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

9540 m² de zone humide seront impactées par le projet.
Un dossier de dérogation espèces protégées sera déposé dans le cadre du projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Il n'y a pas d'évitement possible (le projet a un intérêt public majeur via la lutte contre les inondations). La réduction sera faite par limitation de l'emprise des travaux au strict nécessaire.
Pour la surface impactée, une compensation sera réalisée conformément au SDAGE Artois-Picardie.

Mesures compensatoires faune/flore/habitats :

C1.1a – espèces végétales : Création ou renaturation d'habitats favorables à l'Ophrys abeille et à l'Orchis de Fuchs

C1.1a - amphibiens : Création ou renaturation d'habitats favorables au Crapaud commun, au Triton alpestre, au Triton ponctué et à la Salamandre tachetée

C1.1a - reptiles : Création ou renaturation d'habitats favorables au Lézard vivipare

Ces mesures devront faire l'objet d'un suivi qui consistera à évaluer chaque année l'état de développement des habitats créés et/ou gérés (dans le cas de la mesure C1.1a), et l'évolution des populations des espèces ciblées, à savoir l'Ophrys abeille, l'Orchis de Fuchs, les amphibiens et le Lézard vivipare.

Mesures restant à compléter et à détailler => zones humides (démarche ERC) et dérogation espèces protégées

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Annexe 6- Etude faune et flore, AUDDICE | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Annexe 6 -Etude de détermination de zone humide, AUDDICE | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Annexe 7 - Etude hydraulique sur le bassin versant du Vieux-Fossé | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Annexe 8 - Etat initial de l'environnement - cartographies | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

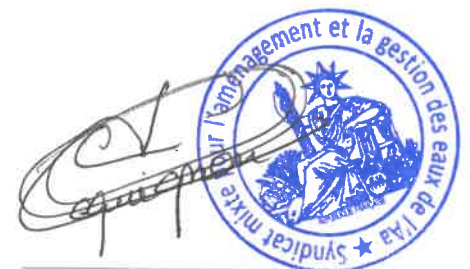
Nom MEQUIGNON

Prénom Alain

Qualité du signataire Président des SIVAGEAA

À ESQUERDES

Fait le 01/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)

